ADEAR BOUCHES-du-RHÔNE

CRÉER son atelier paysan En POULES PONDEUSES

Public : paysan.nes installé.e.s, porteur.ses de projet souhaitant créer ou développer un atelier en poules pondeuses.

Pré-requis : aucun

Objectif pédagogique :
Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et sanitaires de base pour créer et gérer un atelier de poules pondeuses en agriculture paysanne.

Date : les 26 et 27 février 2018

Horaires : de 9h00 à 17h00

Lieu : Pélissanne

Formateurs :
Jean Pierre MONTIGNE,
Eleveur à Pernes les Fontaines.

Paysan(ne)s et porteurs(ses) de projet, formez-vous !

Venez acquérir ou approfondir vos connaissances en élevage de poules pondeuses : techniques, gestion phytosanitaire, réglementation, prévisions économiques,...

PROGRAMME SUR 2 JOURS

Le 8 décembre :

- Matin :
  Mise en place technique d'un atelier de poules pondeuses et gestion quotidienne : investissements, étapes préalables à l'accueil des poules, arrivée des poules, gestion quotidienne, commercialisation puis réforme
- Après-midi :
  Visite d'une exploitation

Le 9 décembre :

- Matin :
  Réflexion autour d'un prévisionnel économique et d'un dossier de création d'entreprise sur les statuts sociaux, juridiques et fiscaux à l'installation, sur le montage financier de l'installation
- Après midi :
  Finaliser les points abordées la veille.
  Aspects sanitaires, réglementaires, techniques, commerciaux.

Inscrivez-vous auprès de **l'ADEAR 13 au 04.90.55.17.86 ou contact@adear13.com**

Nos formations ont un coût de 175€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation délivrée par le PAI sont pris en charges par le Vivéa.

vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant